

FORMATION « CALCUL DES COÛTS DE REVIENT d'un ensemble d'activités d'une structure nautique FFVoile – niveau 2 »

Fiche référentielle descriptive

A - Description du cadre de la formation

Pour permettre une gestion efficace des activités développées dans le réseau des EFVoile, les professionnels et bénévoles en charge du suivi budgétaire et de la tarification doivent disposer d'outils d'aide à la décision.

La FFVoile propose une séquence de formation entièrement en ligne sur le calcul du coût de revient de l'ensemble des activités et des services développés dans un centre nautique. **Cette formation est dédiée à l'utilisation d'un nouvel outil de calcul des coûts développé par la FFVoile.**

La formation est destinée aux trésoriers, présidents et directeurs exerçant au sein d'une structure affiliée à la FFVoile et dans le respect des règlements fédéraux. Elle complète les diverses formations et qualifications professionnelles ou fédérales, elle participe à la formation continue des professionnels et bénévoles. Cette formation est également ouverte aux non-licenciés.

Cette formation vient compléter la formation de niveau 1 portant sur le calcul de coût de revient d'une activité.

B - Référentiel de compétences associées au « Calcul des coûts de revient – niveau 2 »

Les compétences et activités associées exercées par le formé :

- Comprendre les principaux éléments théoriques sur le calcul des coûts de revient de **l'ensemble des activités** et des services d'une structure nautique
- Maîtriser l'utilisation de l'outil FFVoile « calcul de coût de revient d'un **ensemble d'activités et services** » adapté pour les structures nautiques
 - Identifier et ventiler toutes les charges directes et indirectes de la structure.
 - Comprendre et utiliser les clés de répartition proposées pour ventiler les charges indirectes
 - Dégager les résultats analytiques de l'ensemble des activités et services d'une structure
- Évaluer la performance économique globale de la structure, identifier par grande famille d'activités : scolaire, loisir, compétition, événementiel, touristique, ... les équilibres économiques (excédent/déficit/marge)
- Utiliser l'analyse des résultats pour proposer des pistes d'amélioration de la rentabilité globale d'une structure
- Analyser les coûts de revient par grande famille d'activité, comprendre les équilibres globaux, afin de bénéficier d'éléments de décision pour orienter le projet global de la structure.



PARTENAIRE
OFFICIEL



PARTENAIRE
FÉDÉRAL

C - Prérequis à la formation « Calcul des coûts de revient – niveau 2 »

Le/la candidat-e à la formation doit :

- Connaître l'utilisation d'Excel,
- Disposer d'une connaissance de base en comptabilité générale.

Le suivi de la formation « calcul des coûts de revient – niveau 1 » n'est pas obligatoire pour l'accès à cette formation. Un outil d'autoévaluation est proposé en amont pour vérifier si la formation correspond bien aux besoins en niveau et en développement de compétences.

D - Organisation de la formation « Calcul des coûts de revient – niveau 2 »

La formation s'organise :

- dans un volume forfaitaire de 5 heures,
- avec un effectif maximum en formation synchrone de 10 stagiaires,
- une première phase de formation asynchrone à distance de 3 heures alternant cours et quiz
- une deuxième phase de 2 heures de formation synchrone sous forme de classe virtuelle avec un(e) consultant(e).
- possibilité d'obtenir un coaching post-formation (en option) : 1 heure d'accompagnement individuel par téléphone (date à fixer sur rendez-vous)

Le référentiel de formation visant l'acquisition des compétences attendues comprend les connaissances, capacités et attitudes suivantes :

- Comprendre les enjeux liés aux calculs de coûts de revient **de l'ensemble des activités et services d'une structure** :
 - La rentabilité économique.
 - L'importance de la politique tarifaire.
 - Les équilibres économiques nécessaires : scolaire, loisir, compétition, événementiel, touristique, ...
- Définir sa politique tarifaire, Les variables à prendre en compte pour définir un prix de vente :
 - Les équilibres économiques, les contraintes territoriales
 - L'étude de la concurrence et l'étude tarifaires des EFV
 - Les charges directes et indirectes.
 - La marge.
- Calculer les coûts de revient de plusieurs services ou activités :
 - Le principe de calcul du coût complet.
 - Heures de production / heures travaillées.
 - Les charges de personnel.
 - Les charges de fonctionnement.
 - Les charges d'investissement.
 - Méthode de calcul du coût de revient moyen d'une séance par personne.
 - Méthode de calcul du coût de revient unitaire pour une séance.
 - Définition du résultat et du taux de marge par famille d'activités.
- Analyser les résultats, les équilibres économiques et faire les choix de gestion, de développement de la structure.

Notions étudiées : charges directes, charges indirectes, répartition primaire et secondaire des charges indirectes, clefs de répartition, centres d'analyse, coûts marginaux...

E - Attestation de formation aux « Calcul des coûts de revient – niveau 2 »

La délivrance de l'attestation de formation est conditionnée à la poursuite effective de la formation, à la réussite aux différents quiz et aux productions demandées.

F - Qualification du formateur

Le formateur est habilité par l'autorité nationale en charge des formations fédérales.

G - Habilitation des formations

L'habilitation des formations aux « Calcul des coûts de revient – niveau 2 » s'effectue grâce à la déclaration préalable de la formation au calendrier national des formations de la FFVoile.

DATE	Version	Modifications	Validation
16/01/2021	V0.9	Création	BE
05/03/2021	V1.0	Création	CA